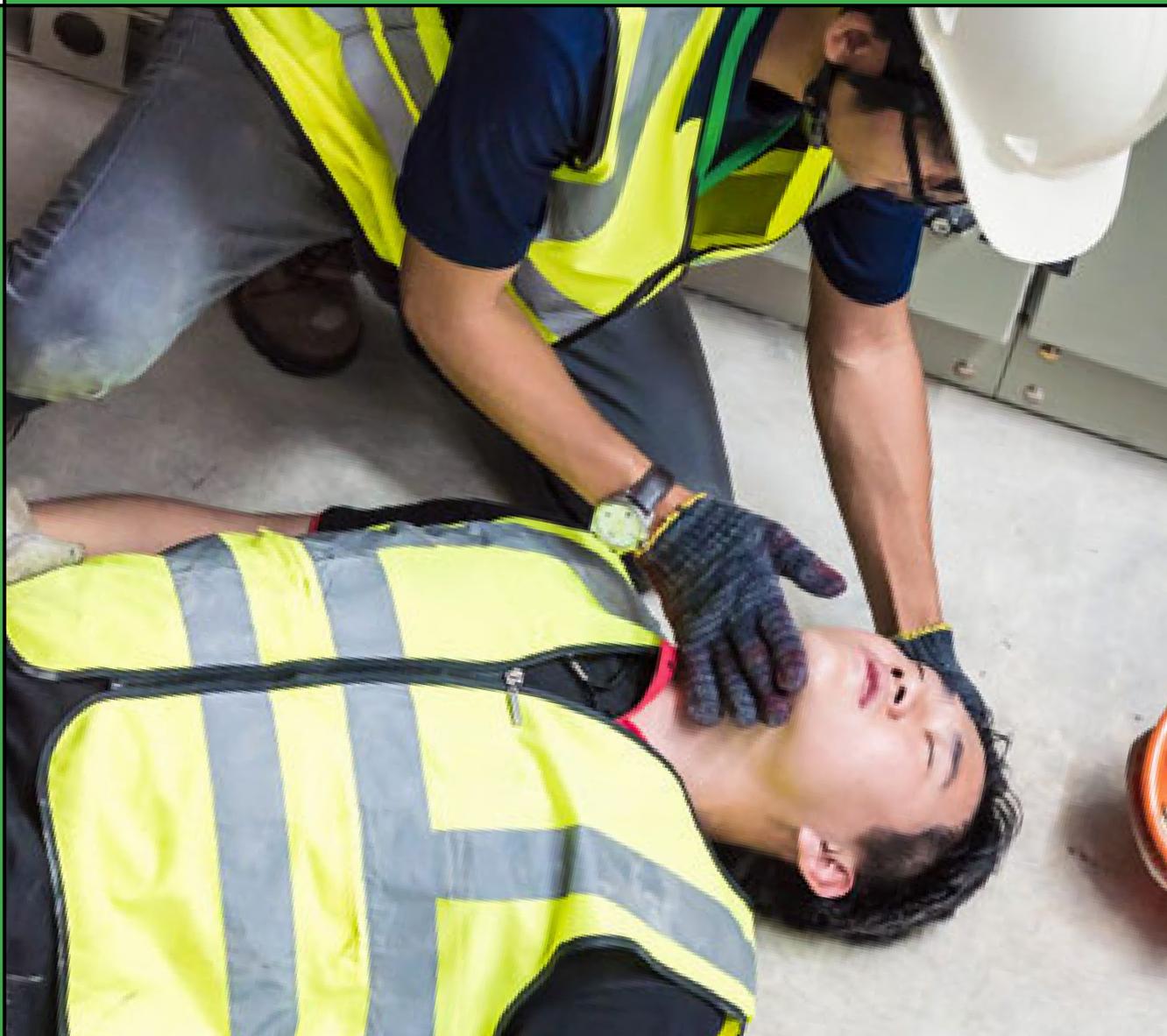


ASSOCIATION DE FORMATION AU SECOURS
AQUATIQUE DU VAUCLUSE - AFSA 84



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

SST - LIVRET D'ACCUEIL DU CANDIDAT



mis à jour - 01/03/2024



SOMMAIRE

**PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION
ET DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**

1

**PUBLICS, PRÉ-REQUIS ET OBJECTIFS DE LA
FORMATION**

2

ORGANISATION DE LA FORMATION

3

PROGRAMME DE LA FORMATION

4

NOMBRE DE PARTICIPANTS ET TAUX DE RÉUSSITE

5

MODALITÉS DE CERTIFICATION

6

PSH ET CONTACTS

7



PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Créée en 2004 par Rémy Bravais, infirmier et sapeur pompier professionnel spécialisé dans le secours aquatique, l'**Association de Formation au Secours Aquatique du Vaucluse (AFSA 84)** est une association loi 1901 affiliée à la **Fédération Française de Sauvetage et Secourisme (FFSS)**, troisième fédération nationale de sécurité civile.

DOMAINES D' ACTIONS

Formations de secourisme terrestre et aquatique : Centre de Formation reconnu, notre association est certifiée QUALIOPi, attestant de la qualité des processus de formation mis en œuvre.

L'AFSA 84 dispose de l'ensemble des agréments permettant de dispenser les formations de secours, aussi bien terrestres que aquatiques, au Grand Public comme aux Professionnels.

En 2023, **1359** personnes ont appris les gestes de premiers secours et de sauvetage aquatique.

Les Missions de Sécurité Civile : Spécialisée dans les événements majeurs L'AFSA 84 met à la disposition des organisateurs d'événements, les moyens nécessaires à la sécurité des acteurs et du public.

Depuis 20 ans, l'AFSA 84, bénéficiant de l'appui de la FFSS, dispose d'un grand volume de matériel et de véhicules afin d'effectuer des Dispositifs Prévisionnels de Secours Terrestres et Aquatiques.

Club sportif de sauvetage : Le sauvetage sportif est une discipline sportive venant d'Australie. Inspirée du sauvetage côtier professionnel et de la volonté de "sauver mieux et plus vite".

- En mer ou plan d'eau, avec ou sans embarcation, ce sont les épreuves de "côtier".
- En piscine, ce sont les épreuves d'eau plate.

Plus de **100** jeunes sportifs vauclusiens ont choisis le sauvetage sportif

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Fort d'une équipe composée de 26 formateurs, notre équipe pédagogique est supervisée par BRAVAIS Rémy, faisant parti des référents pédagogiques nationaux de la FFSS. Ainsi que responsable du maintien et de l'actualisation des compétences des formateurs de formateurs de la FFSS au niveau régional.

Il est responsable d'élaborer le contenu, le suivi et le programme des formations, de superviser la qualité de l'enseignement ainsi que le développement et le maintien des compétences des formateurs.



PUBLICS, PRÉ-REQUIS ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

La certification de **Sauveteur Secouriste du Travail (SST)** permet la validation de compétences, connaissances et savoir-faire permettant à tout individu formé et certifié d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

POUR QUI ?

- ➔ Tout salarié souhaitant mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité sur son lieu de travail, dans le respect de l'organisation de son entreprise et des procédures spécifiques fixées.

PRÉ-REQUIS

- ➔ Avoir 16 ans ou plus l'entrée en formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ➔ Être le premier maillon de la chaîne des secours, c'est à dire savoir réagir en cas d'accident, et prendre les mesures nécessaires avant l'arrivée des secours organisés.

A L'ISSUE DE LA FORMATION, VOUS SEREZ CAPABLE :

- ➔ d'organiser une protection pour éviter le sur-accident,
- ➔ d'établir un premier bilan de l'état de la victime et de ses fonctions vitales,
- ➔ de transmettre une alerte aux services de secours,
- ➔ d'éviter l'aggravation de l'état de la victime en pratiquant les gestes appropriés.
- ➔ d'être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels de son entreprise.



ORGANISATION DE LA FORMATION

LIEU DE FORMATION

INTRA-ENTREPRISE

- La formation se déroule au sein de votre établissement ou dans nos locaux.
-

DATES ET DURÉE DE LA FORMATION

14 heures de face à face pédagogique.

Toutes nos dates de formation au grand public sont en ligne sur notre site internet, vous pouvez vous inscrire en ligne directement sur la date choisie, tant que le formulaire est ouvert aux inscriptions.

Par la suite vous êtes contactés par mail par l'organisme de formation.

RESSOURCES TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
 - Documents et supports de formation projetés.
 - Étude de cas.
 - Exposés théoriques.
 - Cas concrets.
 - Mise à disposition d'un document de support à la suite de la formation.
-

SUIVI ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Feuilles de présence
- Exercices pédagogiques
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation



PROGRAMME DE LA FORMATION

Vous alternerez entre cours théoriques et mise en situation réelle pour vous préparer au mieux à la vie de tous les jours :

DOMAINE DE COMPÉTENCE 1

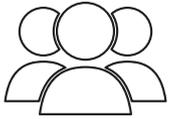
Être capable d'intervenir face à une situation d'accident

- ➔ Situer le cadre juridique de son intervention
- ➔ Réaliser, à la survenue de l'accident, une protection adaptée
- ➔ Examiner la victime pour mettre en œuvre l'action adaptée au résultat à obtenir
- ➔ Alerter ou faire alerter les secours
- ➔ Réaliser immédiatement les gestes de secours face à une personne :
 - Victime d'une obstruction des voies aériennes (étouffement).
 - Victime d'un saignement abondant (hémorragie).
 - Inconsciente qui respire (PLS- Position Latérale de Sécurité).
 - En arrêt cardiaque (massage cardiaque et utilisation du défibrillateur).
 - Victime d'un malaise.
 - Victime d'une brûlure.
 - Victime d'un traumatisme

DOMAINE DE COMPÉTENCE 2

Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels de son entreprise.

- ➔ Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- ➔ Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention
- ➔ Informer les personnes désignées dans le plan de prévention des situations dangereuses repérées.



NOMBRES DE PARTICIPANTS ET TAUX DE RÉUSSITE

2022/2023



10

Personnes formées par l'AFSA 84
du 01/10/21 au 30/09/22



ILS NOUS ONT ACCORDÉ LEURS CONFIANCE !

Céline T.

" Ma fille a passé une formation à l'afsa 84 et cela lui a permis de faire face à des situations d'urgence. Super formation, super formateur et super association. Je l'a recommande !!! "

Pierre A.

"Cela fait maintenant 4 années que nous faisons appel à votre association pour former des membres du club VTT LUB Pertuis au PSC1. Cette journée a été très riche, le formateur à parfaitement rempli sa mission."

Emmanuel D.

Formation PSE2 du 25 au 28 avril 2023. Association avec une équipe motivée et très accueillante. J'ai été bluffé par la compétence des formateurs, bien que jeunes mais avec une très bonne pédagogie, qui vous transmettent leur passion du secourisme. La formation bien que intense a été rythmée de cours pédagogiques et théoriques dans le sérieux et la bonne humeur pour vous faire progresser.
En conclusion, je recommande fortement cette association.



MODALITÉ DE CERTIFICATION

La formation SST a pour objectif d'apprendre au salarié d'une entreprise les gestes de premiers secours et la conduite à tenir en attendant l'arrivée des secours. Cette formation permet au candidat d'être capable de pouvoir évaluer et réaliser une protection adaptée sur son lieu de travail, d'examiner une victime et d'agir en conséquence. En plus de ces actions, le salarié Sauveteur Secouriste du Travail doit pouvoir mettre en place des actions de prévention et d'informer sur les risques et les situations dangereuses repérées.

TEXTES OFFICIELS

Arrêté du 26/04/2022, Recommandations SST INRS, RIF RIC SST FFSS.

MAINTIEN DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

Pour conserver sa validité, le certificat SST doit être renouvelée tous les 2 ans afin de maintenir ses compétences et ses connaissances à jour.

OBTENTION

- A l'issue de la formation, un certificat SST sera délivré au participant ayant fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.
-

ÉVOLUTION

- Formations Premiers Secours en Equipe (PSE 1 et 2) à partir de l'âge de 16 ans, permettant de devenir secouriste bénévole.
 - Formation de formateur SST, PSC1 ou PS
-

DURÉE DE VALIDITÉ

- Le diplôme à une validité de 2 ans.
-

FORMATEURS

Les formations de sauveteurs secouristes du travail (initiales et MAC) sont dispensées par un **formateur SST certifié par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS.**



ACCESIBILITÉ PSH

- Accessible, aucune disposition réglementaire prévue, vous pouvez nous contacter afin d'évaluer la faisabilité et l'adaptabilité nécessaire.
- Accessibilité de l'action dans les locaux prévue



CONTACTS DE L'ASSOCIATION

DESCRIPTIONS

TÉLÉPHONE

EMAILS

BRAVAIS THIBAUT
Direction

06.62.72.17.23

contact@afsa84.com

GAUTIER JODIE
Gestion administrative

06.16.24.12.03

formations@afsa84.com
